

# Commission paritaire conventionnelle CPC UIG - UNIA

98 Rue de Saint-Jean  
Case postale  
1211 Genève 3

5, Chemin Surinam  
Case postale 288  
CH – 1211 Genève 13

## Attestation annuelle

Valable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022

Contribution de solidarité (Art. 6 CCT UIG-UNIA, 2020-2023)

(Non transmissible / Pas de duplicata en cas de perte)

### A remplir par l'employeur :

Entreprise : .....

Nom / prénom de l'employé-e : .....

N° AVS : .....

### L'employeur atteste par la présente du paiement des contributions suivantes :

CONTRIBUTION	POURCENTAGE de la masse salariale AVS
Contribution de solidarité <i>Art. 6 CCT UIG-UNIA 2020-2023</i>	<b>0.09%</b>

Si l'employé-e est syndiqué auprès d'UNIA Genève, il peut préciser ses coordonnées bancaires ci-après pour lui permettre de recevoir la rétrocession des dites contributions :

IBAN : 

C	H	-			-														
---	---	---	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Lieu et date .....

Timbre et signature de l'employeur

Signature de l'employé-e

.....

.....